

Dijon le 04 mars 2013



Laëtitia BAREL
Secrétaire départementale
SE-UNSA 21

À : Madame la Directrice académique
DSDEN
2G, rue du général Delaborde
21000 DIJON

Objet : comité de suivi de la réforme des rythmes

Madame la Directrice académique,

Le Ministre de l'Education Nationale, par courrier en date du 25 février, a souscrit à la demande nationale du SE-Unsa de mettre en place un comité de suivi de la réforme des rythmes dans tous les départements. Le fait de rassembler les différents acteurs concernés par ce projet complexe est en effet indispensable.

Dans la même lettre, il précise aussi que pour faciliter le travail d'élaboration des projets d'organisation de la semaine par les équipes, celles-ci verraient du temps dégagé sur leur volume d'animation pédagogique ainsi que d'aide personnalisée.

Au regard du calendrier de mise en œuvre, ces deux sujets doivent être traités rapidement. Je souhaite que nous puissions échanger sur ces points et les organiser dans notre département. Aussi je sollicite de votre part la mise en place au plus vite du comité de suivi de la réforme des rythmes.

Je vous prie, madame la Directrice académique, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laëtitia BAREL